

Trafic Deux Roumains arrêtés en possession des billets contrefaits Plus de 100.000 € en faux billets saisis en Alsace



■ Une somme de 105 800 € en parfaits billets contrefaits. Photo DR

Mulhouse. L'antenne mulhousienne, de la Direction interrégionale de la Police judiciaire de Strasbourg, est actuellement en train d'enquêter sur un important trafic de faux billets suite à l'interpellation et à la mise en examen, la semaine dernière, de deux ressortissants roumains. Deux hommes qui étaient surveillés, depuis quelque temps, par les policiers de DDPAF (Direction départementale de la police aux frontières), dans le cadre d'une autre enquête concernant une équipe de délinquants spécialisés dans la falsification de faux papiers, notamment de faux visas Schengen (visas Franco-germano-suisse).

À la suite d'un renseignement, les hommes de la DDPAF savaient qu'une transaction allait se faire la semaine dernière dans le secteur de la région frontalière. Des faux visas devaient être vendus 500 € pièce, dans l'agglomération ludovicienne, à des étrangers en situation irrégulière.

Incroyable parcours de deux Roumains

Les policiers de la PAF ont procédé, les 30 et 31 mars derniers, à une surveillance rapprochée d'un véhicule Audi A6 susceptible d'appartenir à ces trafiquants. Le 1^{er} avril, ce véhicule a été retrouvé sur le parking d'un hôtel non loin de l'EuroAirport. Les policiers ont alors contrôlé deux

hommes qui se dirigeaient vers ce véhicule.

Dans la voiture, sous un tapis de sol, les policiers ont découvert un sachet plastique avec des billets de banque. Les policiers mulhousiens de la PJ ont été saisis pour vérifier les billets qui, finalement, se sont avérés être de parfaits billets contrefaits. En fouillant la voiture, les policiers ont retrouvé la coquette somme de 105 800 €, mais aussi des clés USB et une tablette numérique dans laquelle ils ont retrouvé des éléments intéressants, dont une matrice permettant de réaliser un point de sécurité d'un billet.

Les policiers ont pu retracer l'incroyable parcours que venaient de réaliser, quelques jours avant leur interpellation, ces deux Roumains qui ont multiplié les kilomètres. Ils seraient partis de Roumanie direction l'Allemagne (notamment à Düsseldorf), puis la Hollande, l'Alsace, la Suisse, l'Italie avant de revenir dans la région frontalière.

Mais ces deux hommes, lors de leurs auditions, n'ont pas été loquaces, se bornant à expliquer qu'ils étaient allés voir des connaissances... dont ils étaient incapables de donner les noms. Agés d'une trentaine d'années, ils ont été déferés au parquet de Mulhouse, vendredi dernier. Une information judiciaire pour détention et transport de fausse monnaie a été ouverte.

G. L.

Santé Le préjudice s'élèverait à 500.000 € Haut-Rhin : une infirmière soupçonnée d'escroquerie

Mulhouse. Une infirmière alsacienne est poursuivie pour escroquerie, soupçonnée d'avoir détourné pour près de 500.000 euros de la CPAM en facturant des soins qu'elle n'aurait pas effectués, a-t-on appris vendredi auprès du parquet à Mulhouse.

Agée d'une quarantaine d'années, cette infirmière libérale a été déferée jeudi devant un juge du parquet de Mulhouse (Haut-Rhin) et mise en examen pour escroquerie. Placée sous contrôle judiciaire, elle est sortie libre à l'issue de sa convocation au parquet, a-t-on précisé de même source.

La justice la soupçonne d'avoir facturé, entre 2009 et 2011, des soins fictifs à des patients hospitalisés et à certains de ses patients qu'elle suivait. Elle est également soupçonnée d'avoir ensuite falsifié des feuilles de soins et des ordonnances transmises à la CPAM en vue de leur règlement à son bénéfice. Le préjudice, qui res-

te à préciser, est estimé à près de 500.000 euros.

La femme avait éveillé les soupçons de la caisse d'assurance-maladie, qui avait relevé des montants incohérents dans les prestations facturées. Des patients s'étaient également étonnés de la facturation de certains actes.

La CPAM avait entrepris sa propre enquête en 2012 avant d'aviser l'infirmière et le parquet des ses agissements.

Durant l'enquête, la police judiciaire de Mulhouse a constaté que la femme menait un grand train de vie, incompatible avec son salaire d'infirmière. Les autorités judiciaires ont saisi plusieurs dizaines de milliers d'euros sur ses comptes bancaires à titre provisoire.

Entendue par les enquêteurs, l'infirmière aurait affirmé avoir réalisé ces économies grâce à son travail.

L'enquête, qui se poursuit, doit préciser le montant exact du présumé préjudice.

Agriculture L'EARL De Bane à Levoncourt, en Meuse, va devenir l'élevage le plus important de poules pondeuses bio de Lorraine en accueillant dans quelques jours pas moins de 15.000 volailles

L'œuf bio voit grand

Bar-le-Duc. Les locaux flamboyants neufs n'attendent plus qu'elles. Près de 15.000 poules vont prendre leurs nouveaux quartiers jeudi dans la commune meusienne de Levoncourt dans l'EARL De Bane. Venues de la Somme où elles ont vu le jour il y a quelques mois au couvoir Lanckriet, ces volailles Babcock, reconnues pour leur rusticité, productivité, mobilité et sociabilité étaient les candidates idéales pour intégrer ce qui va devenir le plus grand poulailler de poules bio de Lorraine.

Le projet a germé voilà trois ans dans la tête de Jérôme Thirion, épaulé par sa mère Evelyne, déjà agriculteurs sur deux exploitations sur la commune, et de son beau-frère Jérôme Jacquemin, ancien employé dans les espaces verts dont l'envie a toujours été de se rapprocher du monde agricole. « Mon activité était déjà tournée vers les céréales, la vache allaitante, le mouton, la diversifier à nouveau était également l'occasion d'installer Jérôme comme nouvel exploitant », explique Jérôme Thirion. « La volaille, c'est le domaine que je souhaitais intégrer. Choisir de faire du bio, c'est avant tout pour répondre aux demandes du marché ». Un mode de production « alternatif », qui veut allier le bien-être de l'animal et le respect de l'environnement.

Pour aider à l'installation de cette structure longue de 124 m, avec une surface au sol de 2.900 m², les jeunes aviculteurs ont bénéficié



■ L'inauguration du bâtiment a eu lieu vendredi en présence des partenaires des aviculteurs et d'autres éleveurs du département. Photo Jean-Noël PORTMANN

d'une subvention du département à hauteur de 20.000 € et de la Région pour 25.000 €, pour un coût total avoisinant les 850.000 €.

Destinés aux grandes surfaces

L'élevage de poules pondeuses bio devant respecter un cahier des charges strictes, les volailles y seront séparées en six parcs de 2.500 chacun, soit six poules au mètre carré à l'intérieur, et six hectares de pâtures leur seront réservés. Ainsi ces dames pourront sortir et rentrer à leur guise en journée. Un « jardin d'hi-

ver », une zone intermédiaire, a également été installé pour leur éviter la pluie et les trop fortes chaleurs. Le bâtiment, dont l'isolation renforcée permet de ne pas avoir besoin de chauffage, a été prévu pour consommer le moins possible d'énergie.

Arrivées à l'âge de 18 semaines au poulailler, elles le quitteront à 66 semaines, pour être vendues comme poules de chair. Leur potentiel de ponte entre ces deux périodes est de pas moins de 286 œufs par poule. Plus de 14.000 œufs (92 % de productivité) qu'il faudra récolter chaque jour en 1 h 15.

Pour cela, les aviculteurs ont choisi d'automatiser au maximum leur établissement, de la collecte au conditionnement.

Une fois revenus à la CDPO (Conditionnement distribution et production d'œufs) d'Esternay dans la Marne, les œufs rejoindront les étales de grandes surfaces exclusivement.

Côté alimentation, c'est la société SICA Est Ali Bio, qui approvisionne l'EARL De Bane. L'usine d'aliments biologiques pour bétail et volailles installée à Roville-devant-Bayon, en Meurthe-et-Moselle, est alimentée

Meuse terre avicole

► La filière avicole compte 42 éleveurs sur le département, toutes productions confondues, dont une vingtaine d'unités de grosse production.

► La Meuse se positionne actuellement comme le premier producteur lorrain de poulets de chair.

► Le département bénéficie d'atouts : la disponibilité de petites terres agricoles et de surfaces d'épandage face au problème du foncier actuel, de larges surfaces céréalières pour l'alimentation des bêtes et sa proximité avec les abattoirs alsaciens et normands.

► La production avicole est l'une des seules productions de viande qui présente une croissance de consommation annuelle.

► Le département abrite déjà un élevage de poules pondeuses de grande envergure, 9.000 volailles, situé à Deux-nou-devant-Beauzee, à une vingtaine de kilomètres de Levoncourt.

par la production fourragère biologique du Grand Est de la France.

Les volailles n'arriveront donc que jeudi dans ce qui va devenir le plus important lieu de production d'œufs bio de la région, et Jérôme Thirion ne compte pas s'arrêter là, l'éleveur a déjà bien des projets pour « valoriser son élevage ».

Mélanie COLLIN

Politique Alsaciens et Francs-Comtois sont venus à Nancy soutenir leurs amis du Parti Lorrain

Tous fusionnés contre la fusion

Nancy. Sous une tonnelle bleue, montée Place Saint-Epvre à Nancy, une poignée de militants du Parti Lorrain avaient disposé hier après-midi quelques tracts, des t-shirts et drapeaux lorrains, une tarte aux mirabelles, des crêpes...

« Ici, vous êtes sur le parvis de la Basilique », leur signifiait alors un membre du clergé, venu demander leur autorisation de s'installer ainsi.

Thomas Riboulet, président du Parti Lorrain, était sûr de son bon droit et de son autorisation préfectorale, légitimant cette Fête de la Lorraine. Chagriné de voir un événement politique sur un territoire « religieux », le prêtre sollicitait alors l'intervention des quelques policiers présents. Comme nous étions entre gens de bonne volonté, ils ont obtenu qu'un procès sans tarder au discours et au dépôt de gerbe au pied de la statue équestre de René II. Épée tendue vers le ciel, le Duc de Lorraine est resté imperturbable au centre de la

place, tandis que tout était plié et rangé avant que n'arrivent les paroissiens à la cérémonie religieuse de 16h15.

Un temps de janvier

C'est « par solidarité » qu'avait été repoussée cette fête, qui se tient traditionnellement début janvier, et commémore la victoire des Lorrains sur les troupes de Charles le Téméraire, le 5 janvier 1477. Il faisait d'ailleurs presque un temps de janvier hier, ciel gris, fine bruine, et du vent pour faire floter les étendards lorrains, franc-comtois, et alsaciens. Car les Lorrains avaient reçu le renfort de voisins, Jean-Philippe Allenbach, président du Mouvement Franche-Comté, et Paul Mumbach, président de la Fédération Démocratique Alsacienne.

« L'année prochaine, ces drapeaux n'auront plus de raison d'être », regrette Jean-Philippe Allenbach, car ces partis régionalistes militent tous contre la future fu-



■ Jean-Philippe Allenbach (Mouvement Franche-Comté), Thomas Riboulet, président du Parti Lorrain, et Paul Mumbach (Fédération Démocratique Alsacienne). Photo Alexandre MARCHI

sion des régions. « Nous sommes venus témoigner de notre soutien contre ce funeste projet, c'est un non-sens politique complet ».

« On nous impose par le haut des réformes qui concernent le quotidien des

gens, c'est contraire à la démocratie. Cette loi a été votée dans la précipitation, pour des raisons politiques et non pour des raisons d'intérêt général », ajoute Thomas Riboulet.

Les cloches de Saint-Epvre

ont alors sonné. À quelques pas de là, Grande Rue, une plaque rappelle que c'est là qu'avait été déposé le corps du Duc de Bourgogne, qui revenait à sa façon d'une grande région.

Patrick TARDIT

Nucléaire L'avenir de la centrale nucléaire alsacienne reste flou

Royal évite le dossier Fessenheim

Mulhouse. En visite hier dans le Haut-Rhin, la ministre de l'Écologie est venue encourager des expériences « exemplaires » en matière de transition énergétique. Mais a refusé toute clarification du dossier Fessenheim. Il faut dire qu'il n'est pas facile de s'y retrouver.

D'un côté, l'engagement répété du président Hollande de fermer Fessenheim d'ici 2017. De l'autre, les déclarations successives de Ségolène Royal, depuis son entrée au gouvernement l'été dernier, affirmant que les deux réacteurs qu'EDF devra fermer, lorsque démarrera l'EPR de Flamanville, n'ont pas encore été choisis. Il semble donc difficile de se faire une idée de l'avenir de la centrale nucléaire alsacienne. La visite

de la ministre à quelques kilomètres de celle-ci offrait la possibilité d'une clarification. Cette attente est restée vaine...

« On en reparlera... »

« Je ne suis pas venue pour parler de Fessenheim, et je n'irai pas sur place aujourd'hui, ça a été convenu comme cela », a répondu Mme Royal dès son arrivée à Mulhouse. « Il se passe plein d'autres choses dans ce magnifique département que Fessenheim. On en reparlera quand je viendrai spécifiquement pour ça », a-t-elle ajouté à Cernay, alors qu'une poignée d'antinucléaires manifestait.

Revenir spécifiquement pour ça ? Lors d'un échange ultérieur avec des journalistes, la ministre a pourtant

semblé écarter cette éventualité. « Je peux être à Paris pour parler de Fessenheim. » Elle a estimé que ses déclarations n'étaient « pas contradictoires » avec celles du président de la République. « Le choix est fait, puisqu'il n'y a pas d'autres propositions de toute façon », a-t-elle lancé, alors que se tenait coi, à ses côtés, le député Michel Sordi, qui se présente en défenseur de Fessenheim à Paris. « Je suis là pour faire les réponses qui me conviennent. Le moment venu, les choses seront faites en transparence. Vous aurez la réponse quand Flamanville s'ouvrira. Vous verrez le moment venu », a encore ajouté la ministre, de plus en plus agacée. Avant qu'un garde du corps mette fin à l'entretien...

Liste des encarts publicitaires diffusés sous blister avec les suppléments du quotidien	
- TOUTES ÉDITIONS	- MEUSE
• L'Est Magazine	• Lombard
• Concours Mania	- VERDUN
- NANCY	• Godin Cheminées
• Wallonie Tourisme	- HAUTE-SAÛNE
- PONT-A-MOUSSON	• Le Clou d'Or
• Wallonie Tourisme	- BELFORT/MONTBÉLIARD
- LUNÉVILLE	• Monsieur Jardinage
• Jackson ans Co	

633278000

Keno gagnant à vie

Tirages du SAMEDI 11 AVRIL 2015

Midi

1 3 4 10 20 23 24 32 33 34
37 38 44 45 49 50 51 58 65 68

Multiplicateur x 2

JOKER 9 152 461

Résultats et Informations : fdj.fr

Soir

8 9 10 12 16 20 36 38 41 43
44 51 52 56 57 61 63 65 69 70

Multiplicateur x 3

JOKER 1 098 426

Les résultats ci-dessus sont communiqués à titre indicatif. Veuillez consulter le Journal Officiel. Les gains sont payables jusqu'à 60 jours suivant le dernier tirage auquel vous participez. JOUER COMPORTE DES RISQUES : ISOLEMENT, ENDETTEMENT... APPELEZ LE 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé)